



Sainte-Luce

#20

NOV.
2017

NOTRE PASSION COMMUNE

www.sainteluce.fr //  Mairie de Sainte-Luce

> *Rétrospectives*

LA MAIRIE ET EDF, CONVENTIONNÉS
FÊTE DE LA MER PLEINE DE CHALEUR
DIPLOME EN POCHE !

.....

> *Initiatives*

LA SCIC, UN PROJET SOCIAL &
SOLIDAIRE

.....

> *Dossier*

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018

.....

> *Actualités*

VOUS AVEZ DIT «PROJET WALIWA» ?



> Sommaire



> RÉTROSPECTIVES p3

- Mi bel jounen
- La Mairie et EDF, conventionnés
- La bibliothèque à l'école ... pour faire redécouvrir la bande dessinée
- Une Fête de la mer pleine de chaleur
- Gros succès pour la Fête des vacanciers
- Diplôme en poche !
- Rencontre avec les chefs d'entreprise de la commune
- Echanges et partage dans les quartiers

> INITIATIVES p5

- La SCIC, un projet social et solidaire

> DOSSIER p6

- La rentrée scolaire 2017/2018

> TRAVAUX p8

- Un objectif : améliorer notre cadre de vie

> ASSOCIATION p10

- Une nouvelle association sur Sainte-Luce
- Protégeons nos tortues

> PORTRAIT p11

- Jocelyne AGLAÉ - 5^{ème} Adjointe au Maire

> ACTUALITÉS p12

- Vous avez dit « Projet Waliwa »

> Edito



« C'EST DANS LA CONCERTATION AVEC VOUS ET DANS L'INITIATIVE QUE S'INSCRIT LA MAJORITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-LUCE ».

Le sens du collectif et de la solidarité fait son chemin, comme l'atteste ce bulletin municipal. Pendant les vacances scolaires, les services municipaux ont poursuivi leurs activités : préparation de la rentrée scolaire, travaux dans les écoles, travaux de voirie...

Chacun était à pied d'œuvre. Pas d'arrêt pour la Mairie.

Nos projets continuent à se réaliser : rénovation de la voirie communale, valorisation de quartiers, extension du réseau d'éclairage public, rénovation des aires de jeux...

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, nous sommes présents et nous poursuivons notre objectif d'amélioration du cadre de vie des Lucéens sans hausse des taux communaux des impôts locaux.

Et, pour poursuivre cette évolution de notre ville, nous consultons et associons la population. C'est dans cette logique de solidarité, de cohésion et d'échange que débent les projets de la SCIC et de l'Aire Marine Gérée et Concertée. Deux projets innovants, certes, mais qui ont pour intérêt majeur de positionner chaque Lucéen au centre d'une démarche sociale et solidaire, écologique et économique.

C'est dans le dialogue et l'action que nous nous inscrivons.

Nicaise MONROSE

Maire de la Ville de Sainte-Luce

Le Comité Citoyens Sud, inspiré et soutenu activement par la majorité municipale de Sainte Luce, a mené une rude bataille contre l'augmentation outrageuse des taux d'impôts de l'Espace Sud. Nous constatons une baisse des impôts sur nos relevés 2017. C'est le résultat de la détermination des membres du Comité Citoyens Sud, qui ont contraint le Conseil Communautaire, à baisser les taux d'imposition sur l'ensemble du territoire de l'Espace Sud. WOULO...pour ces Hommes et Femmes du Comité Citoyens, qui bien que parti de Sainte Luce, n'avaient qu'un objectif ; « l'intérêt de Tous ».

Directeur de publication : Nicaise MONROSE, Maire de Sainte-Luce
Coordination : Market One
Rédaction : Mairie de Sainte-Luce - Market One
Mise en page : Market One
Crédits photos : Mairie de Sainte-Luce
Impression : Caraïb Édiprint
Tirage 6 000 exemplaires, imprimés sur papier recyclé selon les normes

Mairie Hôtel de Ville, 61 rue Schoelcher - 97228 Sainte-Luce
Tel. : 0596 62 50 01 - Fax : 0596 62 30 15
www.sainteluce.fr



> Rétrospectives



Mi bel Jounen

Mercredi 18 octobre : « Tous ensemble », « Ansanm nou pli fô », « Sainte Luce Woulo »... voilà quelques expressions utilisées par les salariés lors de la première Journée du Personnel de la commune de Sainte-Luce. Une journée de cohésion qui a rassemblé l'ensemble du personnel communal et les élus autour de différentes thématiques et d'ateliers de travail.

La Mairie et EDF, conventionnés

Jeudi 12 octobre, le Maire Nicaise Monrose et Michel Durand, Directeur Régional d'EDF Martinique ont signé une convention de proximité.

Développement de la maîtrise de l'énergie, protection de l'environnement, aménagement du territoire, exercice de la solidarité ou encore lutte contre la précarité... les deux parties signent ainsi un engagement fort, au service du développement durable de la commune et de l'amélioration du cadre de vie des lucéens.



La bibliothèque va à l'école ... pour faire redécouvrir la bande dessinée

Dans le cadre du festival de la bande dessinée, l'auteur Marguerite ABOUET et l'illustrateur Lukas VALLERIE sont allés à la rencontre des élèves des écoles mixtes A et B, pour une matinée d'échanges, de discussions et de présentations d'albums. Il s'agissait également de découvrir d'autres cultures, d'autres histoires ainsi que les métiers du livre.

Une Fête de la Mer pleine de chaleur

Dimanche 2 Juillet, Sainte Luce a honoré la mer et toute sa communauté à l'occasion de La Fête de la Mer. Cette nouvelle édition a donné rendez-vous aux lucéens, aux martiniquais, aux touristes et aux amoureux de la mer l'occasion de s'imprégner de notre beau patrimoine maritime, d'en découvrir toutes les facettes et de rencontrer les marins-pêcheurs. Au programme, messe, bénédiction des bateaux et hommage aux marins disparus, célébrés par l'Archevêque Monseigneur David Macaire, ont ouvert la rencontre.

Puis, chacun a pu profiter du magnifique spectacle des yoles et des gommiers, qui a rassemblé professionnels et passionnés de la voile traditionnelle. Enfin, les amoureux de la bonne musique et de la danse, se sont retrouvés, sur la Place de la mairie, pour le bal public, orchestrée par Simon JURAD.



> Rétrospectives



Gros succès pour la Fête des vacanciers

Le mardi 8 août dernier, c'est par un beau temps ensoleillé que s'est tenue la première édition de la « Journée des Vacanciers » sur le site de Corps de Garde. Un grand moment au cours duquel convivialité, bonne humeur et animations étaient au rendez-vous !



Diplôme en poche !

Mercredi 20 juillet, le Maire Nicaise Monrose et les élus de Sainte-Luce ont reçu, à la Maison des Arts, la promotion 2017 des diplômés de la commune. Ces derniers, toutes sections confondues, ont été félicités pour leur réussite et encouragés dans la persévérance dont ils devront faire preuve pour la poursuite de leurs études.

Rencontre avec les chefs d'entreprises de la commune

En partenariat avec la Fédération de Très Petites Entreprises (FTPE), la rencontre avait pour objectifs de les informer sur les différentes aides publiques locales et leur fonctionnement, comme les financements pour les créateurs d'activités, les aides au développement, l'aide au loyer, l'aide à l'embauche ou encore l'aide à la formation. D'autres ateliers seront organisés pour accompagner et soutenir encore davantage les entrepreneurs de la commune.



Echanges et partage dans les quartiers

Les quartiers de Corps de Garde et de Monésie étaient en fête les 23 juillet et 20 août derniers. Des moments forts et importants qui permettent aux habitants de se rencontrer, d'échanger sur la vie du quartier et de mieux se connaître pour mieux vivre ensemble. C'est dans cet esprit que la Ville soutient les associations et les comités de quartier pour organiser des rencontres ou toute autre action favorisant le lien social, la rencontre avec un public intergénérationnel et la participation du plus grand nombre à un moment de partage et de fête. L'occasion est ainsi rêvée de mettre à l'honneur des Hommes et des Femmes de la commune.

> A Corps de Garde : Marie Rose GERAMA ep LOWENSKY (92 ans) et Luc CHEVREUIL (88 ans)
> A Monésie : Jessy BINGUE, Didier PÉRIA, Gérald ELISABETH, Yvonne SALOMON Ep VAYABOURY et Hugues BARTHÉLÉRY

> Initiatives



La SCIC, un projet Social & Solidaire

Sainte-Luce est un territoire que nous aimons et dans lequel beaucoup d'entre nous s'investissent à un titre ou à un autre. C'est ainsi que notre communauté lucéenne se construit et se fortifie.

L'équipe municipale propose une expérience nouvelle du vivre et entreprendre ensemble : « **PHOENIX** », une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (Scic)**.

Ce projet se veut avant tout la rencontre de citoyens partageant des valeurs d'entraide et de solidarité. Il a pour objet la production et la fourniture de biens et de services, qui présentent un caractère d'utilité sociale. Nous développerons ensemble des **initiatives et des activités innovantes, au service de l'économie de proximité et d'une croissance verte et bleue**, dans divers domaines : entretien du paysage, gestion et valorisation des espaces maritimes et terrestres, valorisation des produits du terroir et de la mer, gestion culturelle et d'activités festives, produits touristiques, recyclage, petits services à la personne, finances alternatives...

« **PHOENIX** » est une autre réponse dynamique à l'insertion professionnelle et sociale de certains de nos concitoyens et à la valorisation de notre territoire. »

Parce que PHOENIX est une coopérative, chaque associé contributeur disposera d'une voix et pourra participer aux orientations et décisions stratégiques. La Scic « PHOENIX » aura la forme de Société Anonyme, avec un capital de départ légal minimum de 18 500€. Le projet est un capital partagé entre la commune et tout citoyen, entreprise ou association qui souhaite s'engager dans le projet.

Chacun des acteurs du territoire a la possibilité d'acquérir une (ou plusieurs) part(s) sociale(s) à 18,50€ l'unité. Nous vous avons réservé 500 parts sociales au minimum. La responsabilité financière des souscripteurs est strictement limitée à leur apport au capital.

Participer à « PHOENIX » c'est :

- rejoindre une entreprise citoyenne libre et solidaire qui a du sens et du cœur ;
- bénéficier d'une réduction d'impôt à raison de 18% du montant souscrit au capital ;
- participer à un projet collectif et ainsi co-construire l'avenir.

Souscrivez dès maintenant à PHOENIX en prenant part au capital social

PROMESSE D'ENGAGEMENT - PARTICULIER

Par le présent document,

M / Mme :

Adresse :

Téléphone : 0696 / 0596

eMail :

S'engage à souscription au capital de la SCIC Phoenix en acquérant parts (en chiffres et en lettres), correspondant à un montant de

..... euros (en chiffres et en lettres)

Soit parts d'une valeur nominale de 18,5€

Fait à Sainte-Luce, le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Vous pouvez également télécharger le formulaire sur le site de la ville : www.sainteluce.fr



> Dossier



LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017 / 2018

La municipalité a tout mis en œuvre pour que vie d'élèves et vie d'enfants soient en harmonie.

Durant les vacances scolaires, les services municipaux ont préparé la rentrée des 870 écoliers de la commune : travaux d'embellissement, de confort, et de sécurisation, etc. A Sainte-Luce, l'éducation et l'enseignement scolaire sont une priorité municipale. Cette année les dotations budgétaires de l'ensemble des écoles sont reconduites à l'identique. Soient 320 000 euros répartis entre fournitures scolaires, effets scolaires, matériels... Ce sont près de 5 600 euros qui ont été investis dans l'achat de cahiers pour l'ensemble des écoles de la commune. C'est un effort important, d'autant que l'on constate, cette année, une augmentation des effectifs dans les différentes écoles.

Points travaux

ÉCOLE MATERNELLE LES ABEILLES :

La cour a fait peau neuve. Surface décorative... la surface en béton bénéficie d'un revêtement en résine qui a également pour avantage de protéger les enfants d'éventuelles blessures.

Combien ça coûte ? : 22 000 €



ÉCOLE MATERNELLE DE L'EPINAY

La cour avait bénéficié d'un revêtement l'année dernière. Cette année, les travaux avaient pour but l'amélioration du confort et de la sécurité.

- De nouveaux bancs ont été posés. Les agents du service technique ont également réalisé et posé une clôture de sécurité, le long de l'accès conduisant au réfectoire.
- La peinture du réfectoire a été refaite.



Sécurisation de l'accès au restaurant

ÉCOLE DE MONÉSIE

Quatre salles ont bénéficié d'une réfection totale des faux plafonds. Pour parfaire les travaux, les électriciens et les informaticiens ont procédé à une nouvelle installation des luminaires, en utilisant la technologie à led, pour la protection de l'environnement. Les agents sont en train de créer un dépôt. Le mur est déjà monté. Bientôt, la toiture et les portes seront posées.

Combien ça coûte ? : 15 000€



Bientôt, une nouvelle pièce pour l'école de Monésie

ÉCOLE MIXTE B

Sept nouveaux tableaux triptyques ont été installés.

Combien ça coûte ? : 3 700 €



*2 questions à M. Raymond RODRIDE,
élu en charge des Affaires Scolaires*



Comment s'est déroulée cette rentrée scolaire 2017-2018 ?

Comme chaque année, la rentrée scolaire a été préparée avec soin. Les services municipaux se sont mobilisés pour que l'accueil des enfants et des équipes éducatives se déroulent dans les meilleures conditions. En matière de travaux, la priorité a été donnée à l'amélioration du confort et de la sécurité, à l'intérieur et aux abords des bâtiments. Pour nous, il s'agit de créer un contexte qui favorise l'apprentissage et le bien-être de chacun.

Quel est votre position sur la semaine de 4 jours ?

Concernant la nouvelle organisation, la municipalité a mis en application les orientations prises par les conseils d'écoles et le rectorat. En référence au décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 (relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques), les cinq conseils d'écoles de la ville ont décidé d'appliquer la semaine à quatre jours. Cette orientation a été validée par l'inspecteur d'académie.

Le nouveau collège, en discussion

Le 7 septembre, la municipalité a rencontré les membres de la CTM afin d'identifier un terrain pouvant accueillir le nouveau collège de Sainte-Luce. Des pistes ont été retenues. Aujourd'hui, les différents services concernés se coordonnent pour faire avancer ce dossier dans l'intérêt des collégiens Lucéens.



> Travaux



Un objectif fort : Améliorer encore notre cadre de vie

La municipalité poursuit un programme ambitieux d'investissements, de travaux, de réhabilitations et d'aménagements destinés à répondre aux attentes de la population pour le bien-vivre, la sécurité et le confort de tous.

Les travaux d'amélioration de voirie

Le programme de travaux portant sur l'amélioration de la voirie communale est en cours de réalisation. Selon une planification annuelle et une vision d'ensemble en matière d'aménagement, le programme d'amélioration donne lieu à de nombreux chiffrages et débats. Voirie, en enrobés ou en béton, la municipalité a donné la priorité à l'amélioration et la sécurisation du cadre de vie des lucéens.



La voirie communale... entretenue

En termes de dépenses de fonctionnement, le programme de voirie représente cette année une part importante de la ligne budgétaire de la commune. Après avoir effectué les travaux de rénovation et d'élargissement de la chaussée au quartier Corps de Garde (300 mètres linéaires), les agents du service technique ont réalisé d'importants travaux de rénovation au quartier Délivry (133 mètres linéaires).



L'entrée de bourg Ouest a fait peau neuve

Après l'entrée de bourg Est, deux mois de travaux ont permis de requalifier l'entrée de bourg Ouest. Ces deux entrées de ville se caractérisaient par des voies sous-dimensionnées. Cette requalification vise à améliorer les déplacements au cœur de la ville en sécurisant la circulation des automobilistes et le cheminement des piétons.

Combien ça coûte ? 480 000€



Pose de glissière de sécurité

Afin d'améliorer la sécurité des usagers, des glissières de sécurité ont été posées aux quartiers Corps de Garde, Lafitte, Délivry et Épinay.

Combien ça coûte ? 35 000€



Un petit tour de toboggan ?

La Ville de Sainte Luce a réaménagé les aires de jeux des Eaux Découpées, de Trois Rivières et des Coteaux. Elles sont totalement rénovées, des sols (dalle en béton armé, et couverture en résine pour la protection) aux structures ludiques qui y sont implantées.

Dorénavant, toboggans, jeux de grimpe, balançoire collective « tapis volant », cabane, tourniquet sont disponibles pour le plus grand plaisir de tous ! Ces nouvelles aires, accessibles aux personnes à mobilité réduite, offrent des terrains de jeux pour les tout-petits de 1 à 4 ans, pour les aînés et pour les parents avec notamment des agrès sportifs.

La rénovation de l'aire de jeux s'inscrit dans un programme d'investissement, d'entretien et de mise en valeur des aires de jeux de la commune.

Combien ça coûte ? : Coût total de 115 367,19€



Plus de lumière... en toute économie

Des travaux de réfection et d'extension du réseau de l'éclairage public sont en cours sur la commune. La modernisation de l'éclairage public figure parmi les priorités majeures de la municipalité. Les opérations réalisées aux quartiers Corps de Garde, Les Coteaux, Volcart, Épinay Bas ou encore à la Croisée Baron ont pour objet de compléter l'éclairage et de renforcer le sentiment de sécurité.

La municipalité a à cœur de protéger et d'améliorer le cadre de vie des lucéens. Un cadre de vie agréable passe, entre autres choses par des voiries et des espaces publics entretenus et sûrs. L'éclairage public y joue donc un rôle primordial. Il doit apporter toute la sécurité nécessaire aux habitants et rester économe, tant au niveau financier qu'en terme de respect de l'environnement.

Combien ça coûte ?

- Corps de Garde : 59 625,09€
- Les Coteaux : 74 102,79€
- Volcart : 42 126,43€
- Croisée Baron : 23 745,98€



Ce que pensent les administrés



Monique FLORES, Commerçante du bourg

« Avec ces travaux, cela fait extrêmement propre et la population se sent en sécurité. Par contre il faut penser à poser un ralentisseur. Sinon, franchement, c'est très bien. Merci à la municipalité qui enjolive Sainte-Luce, et la rend plus agréable ».



Paulette VILANT, Riveraine au quartier Délivry

« La municipalité a fait du bon travail sur le quartier. C'était une grosse nécessité de réhabiliter la voirie. Les derniers travaux datent de très longtemps. Merci à la municipalité ».



José RIGA, Riverain au quartier Corps de Garde

« L'extension et l'élargissement de la voirie améliorent fortement la circulation et la sécurité piétonne. D'autant que les résidents sur les quartiers de Corps de Garde et de Bellevue Ladour sont de plus en plus nombreux. Je tiens à remercier la municipalité ».



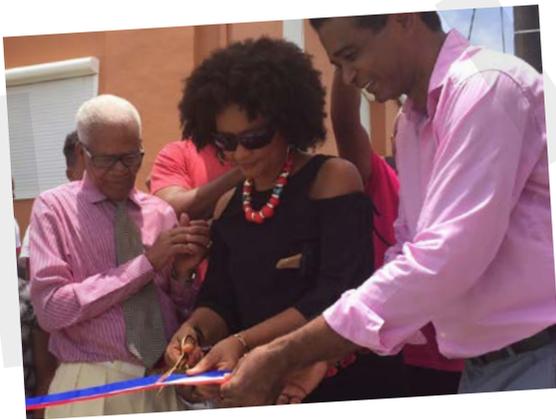
Du nouveau dans le sport à Sainte-Luce

Beach-volley, volley-ball, basket-ball, athlétic training... en loisirs ou en compétition, voici ce que propose l'association Titan Lucéen Club aux habitants de la commune depuis 2017. Quel que soit l'âge et le niveau, tout est possible !

Présidée par Christelle Katia Choux, naturopathe de profession et ancienne volleyeuse, l'association propose aux lucéens la pratique d'activités sportives permettant de garantir une bonne hygiène de vie tout en découvrant ou redécouvrant les sites naturels de la commune et de la Martinique. L'alliance entre pratique sportive et hygiène de vie permet également au Titan Lucéen Club d'œuvrer pour l'aide aux jeunes en difficulté en proposant cadre, discipline et convivialité pour davantage de confiance en soi.

Renseignements au 0696 16 14 74 / 0696 98 06 58 ou au 0596 68 42 92
titanluceen@gmail.com - Facebook : Titan Lucéen Club

Le Club évolue sur le nouveau terrain de Volley Ball de Monésie, qui a été inauguré au mois d'Août.
Coût des travaux : 100 000€



Protégeons nos tortues !

De mars à décembre, les plages lucéennes vivent aux rythmes des pontes et des éclosions des tortues marines. Malheureusement, sur ces lieux de vies, des nids sont parfois détruits et des tortues sont attaquées par des chiens.

Il est donc important de rester vigilant et de signaler à la Police Municipale ou à la fourrière, la présence de chiens en divagation sur les plages. Les plages de Sainte-Luce étant interdites aux chiens, les propriétaires s'exposent, en effet, à une amende et au règlement des frais.

VOUS RENCONTREZ UNE TORTUE EN DIFFICULTÉ ?

Contactez le réseau Tortue Marine au 0696 234 235 et laissez un message. Si vous n'êtes pas rappelé dans les 10 minutes, contactez les pompiers (18), les gendarmes (17) ou le CROSSAG (196), ils vous diront quoi faire.



Mot de l'opposition

ARTICLE NON TRANSMIS



> Portrait



Jocelyne AGLAÉ
5^{ème} Adjointe au Maire

Qui suis-je ?

Je souris à la vie, émotive, généreuse et joyeuse... je suis Jocelyne AGLAÉ lucéenne, mère de trois enfants, deux filles, un garçon et grand-mère de trois petites-filles. Quatrième d'une fratrie de neuf enfants, j'ai grandi dans une famille modeste, avec en son centre une maman, âgée aujourd'hui de 95 ans et qui, pour moi, est un modèle de courage et d'amour et un super papa qui nous a quittés trop tôt.. Après mes années d'étude au lycée de jeunes filles, je suis rentrée très tôt dans le monde du travail.

J'ai débuté comme employée au service comptable, dans une entreprise de la ville. Ma polyvalence au contact des clients m'a permis de faire de nombreuses rencontres au sein de la population lucéenne. Toutes ces rencontres m'ont nourrie d'émotions, de joie, de souvenirs et d'amour. Quelle belle expérience ! Mais, comme tout un chacun, je suis passée aussi par des épreuves et des événements difficiles. C'est ainsi que l'on grandit et que l'on évolue non ?

Je poursuis mon chemin professionnel en intégrant, en 1991, un cabinet d'expertise comptable à Fort-de France puis, en 1994, j'obtiens une mutation au Marin qui me rapproche de mon foyer. En 2008, une promotion me ramène à Fort de France où la responsabilité d'un cabinet comptable m'est confiée. Un parcours qui s'arrête le 31 août 2017, date à laquelle prend fin ma carrière professionnelle.

Comment voyez-vous l'avenir de Sainte-Luce ?

Depuis mars 2014, élue à la Mairie en charge des finances et de la petite enfance, je suis revenue au cœur de ma ville en intégrant une nouvelle famille composée de personnes formidables, toutes animées d'une même ambition : faire de Sainte-Luce, un modèle à suivre.

Et, malgré un contexte économique en crise et des aides publiques qui se raréfient, la ville de Sainte Luce évolue. Pas sans difficultés certes, mais nous restons vigilants sur la gestion du budget de la commune afin de mener à bien nos ambitions. Tous nos projets sont menés en concertation avec la population et œuvrent pour un même et seul but : l'amélioration du cadre de vie des lucéens.

Pour un meilleur épanouissement des petits, nous avons initié et mis en place le « Village de Noël des enfants » ; nous avons rénové les aires de jeux...

Il reste beaucoup à faire, c'est certain, mais nous ne sommes qu'à mi-chemin de la réalisation de nos programmes. Chacun de nous se rend compte des investissements réalisés sur la commune, fruit du travail d'une équipe déterminée, courageuse qui s'investit quotidiennement pour concrétiser son projet politique et faire de la ville de Sainte-Luce, la plus belle et la plus accueillante des communes... où il fait bon vivre. Voilà l'avenir de Sainte-Luce !

Un message ?

Seuls, sans vous, nous ne sommes rien. Donnons-nous la main pour un mieux vivre ensemble et soyons, chacun, un point lumineux pour notre ville. Elle rayonnera.



Vous avez dit "projet Waliwa" ?

A savoir

Le Waliwa est un mérou en régression dans nos eaux depuis quelques années. Son nom scientifique est « *L'Epinephelus adsoncionis* ». De petite taille, il pèse souvent moins d'un kilo et est jaune à tâches noires ou marron foncé.]

Le projet Waliwa est une volonté de l'équipe municipale de mettre en place un dispositif qui a différents objectifs :

- Assurer le futur de nos pêcheries ;
- Créer des emplois liés à la mer (tourisme, pêche, aquaculture, etc.) ;
- Protéger le littoral contre l'érosion grâce à des coraux en bonne santé ;
- Récupérer notre biodiversité marine.

Il s'agit donc de rassembler les différents utilisateurs de l'espace maritime lucéen pour une gestion cohérente des activités liées à la mer. Ce projet propose un aménagement durable du littoral de la commune en renforçant les cayes de Sainte-Luce. Ces récifs coralliens sont reconnus pour leurs richesses uniques en termes d'intérêts biologique, paysager, touristique et économique, à travers le monde. En effet, les coraux situés au large de Sainte Luce constituent un habitat pour de nombreuses espèces de poissons, crustacés et mollusques. Au-delà de leur valeur intrinsèque, ils sont générateurs de flux économiques (produits de la pêche, valeur ajoutée touristique...).

Qu'est-ce qu'une Aire Marine Gérée (AMG) ?

Une Aire Marine Gérée est un espace où se combinent plusieurs activités (pêche, plaisance, plongée...). Ce dispositif est géré dans un espace de concertation et d'échanges et constitue un outil de développement économique durable.

Quel est l'intérêt d'un tel projet ?

- Contribuer au développement économique des activités de pêche côtière et de tourisme.
- Protéger les plages et le trait de côte contre l'érosion grâce à un récif corallien en bonne santé.
- Œuvrer pour la protection des côtes lucéennes ; favoriser la reproduction et la sauvegarde de la biodiversité marine (tortues, poissons, coraux, oursins, etc.).
- Mettre en place un suivi scientifique qui permettra la connaissance accrue des milieux naturels et des espèces.

Qui sont les premiers bénéficiaires ?

Le projet Waliwa présente un intérêt pour toute la population lucéenne.

- Les marins pêcheurs pourront capturer et pêcher plus de poissons

- La population se verra offrir de nouveaux emplois dans la sauvegarde de la biodiversité et dans le bouturage de corail.
- Les professionnels du tourisme, qui bénéficieront d'un centre moderne, composé d'outils numériques et multimédia, centré sur la biodiversité marine (webcam sous-marine, centre multimédia, etc.) et de nouvelles attractions via avec les sites de bouturage de coraux.



Le Comité d'orientation

Composé de représentants de marins pêcheurs, de clubs de plongée, d'hôteliers, d'élus, d'habitants, le comité, par son travail collectif et concerté, constitue le gage de réussite du projet Waliwa.

ELUS MUNICIPAUX

Willy LOUIS-SIDNEY | Joseph SALOMON

PROFESSIONNEL DU TOURISME

Gilles BUCHER

Barbara PANCALDI (Hôtel résidence Les Cayalines)
Eric BORNE (Kawann Plongée)

MARINS PÊCHEURS

Pascal SIFFLET
Willy HENRY
Brent LONGCHAMPS
Cédric SAINT-PIERRE

FORMATEUR EN MER

Tony BRIANTO
(Auto-Bateau Ecole La
Lucéenne de Conduite)

MEMBRE DU COMITÉ DES CITOYENS DU SUD

Siméon MONROSE

MEMBRES ASSOCIÉS

Thibault MONTAGNON (Kariba Plongée)
François MONGIN (Hôtel Résidence Douce Vague)
Philippe PANCALDI (Hôtel Résidence Aux Vents)
Vicky VOLTINE (Village Pierre & Vacances)
Nicolas PASCAL (IFRECOR, Initiative Française
pour les Récifs Coralliens)
Frédérique FARDIN (CANARI, Caribbean Natural Resources/
Institut Caribéen des Ressources Naturelles)
1 représentant des Affaires Maritimes